

Lycée du Parc

1, boulevard Anatole France

69458 LYON CEDEX 06

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU SAMEDI 10 MARS 2018**

I - FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 - Secrétariat de séance

Le conseil d'administration est présidé par Monsieur Pascal Charpentier, Proviseur du lycée du Parc.

Sont excusés : M. Bérat, M. Vuillerme, Madame de Chiffreville, Mlle Wormser, M. Rouveyrol, M. Siméon, M. Deltour.

Sont présents en tant qu'invités permanents : Madame Marie-Laurence Rude, adjointe au Proviseur, Madame Julie Medkour, adjointe administrative, et Monsieur Matthew Tyson, stagiaire polytechnicien.

Présence de :

-Pour les membres de l'administration :

Monsieur Pascal Charpentier, Proviseur

Monsieur Romuald Eyraud, Proviseur Adjoint

Monsieur Yann Mouton, Intendant

Madame Anne Barrere, Conseillère principale d'éducation

-Pour les élus des professeurs :

Monsieur Pierre Delolme

Madame Isabelle Lasfargue

Madame Stéphanie Breuil

Monsieur Emmanuel Buisson

Monsieur Guillaume Chapey

Madame Catherine Dupasquier

Monsieur Laurent Segretain

-Pour les élus des personnels ATOSS :

Madame Karine Ruby

Monsieur Michel Gomez

-Pour les élus des parents d'élèves :

Madame Nathalie Meca

Monsieur Eric Brolles

Madame Christine Durget-Cournut

Madame Lucie Tournier

Madame Jacqueline Boulin

-Pour les personnalités qualifiées :

Madame Dominique Nachury

Madame Florence Darbon

-Pour les élus des élèves :

Monsieur Matéo Garbe

Madame Elise Wormser

Monsieur Thibault Ponceblanc

La séance débute avec 22 votants à 9:38.

Mmes Lacavé-Lapalun et Medkour sont présentées par M. le Proviseur, qui tient à préciser que Mme Medkour, bien qu'absente aux précédents Conseils, en avait assuré l'organisation. Elle prend maintenant la place de Mme Filossi.

M. le Proviseur dit qu'un document sur les différents voyages a été diffusé il y a deux jours ; il faut donc faire passer l'examen de la dotation globale en premier dans l'ordre du jour, car certains dons de la Fondation doivent être approuvés pour financer ces voyages.

1.2-Procès-verbal de la séance précédente

Mme Nachury signale que des paroles lui ont été faussement attribuées, allant de « suggérer » à « professionnelle » dans la rubrique Questions Diverses ; ces propos étaient tenus par Mme Barrere.

Mme Lacavé-Lapalun demande à savoir ce qu'est le FRI ; on en précise la signification.

Mme Lasfargue dit qu'il serait bien d'ajouter dans la rubrique Questions Diverses un paragraphe décrivant la proposition de la part des professeurs de créer une commission de réflexion sur la tenue et le comportement.

M. Charpentier soumet le procès-verbal avec les deux modifications précitées à l'approbation du Conseil. Il est adopté à l'unanimité.

1.3-Adoption de l'ordre du jour

M. Charpentier soumet l'ordre du jour modifié à l'approbation, et il reçoit un vote complet en faveur.

II – PÉDAGOGIE ET VIE DES ÉTABLISSEMENTS

2.1-examen de la Dotation Globale Horaire

Le nombre de classes reste le même, rien n'a changé depuis l'année dernière.

Monsieur Charpentier dit que la rentrée sera sensiblement la même que l'année dernière. Deux postes vont être supprimés, en Allemand et en SVT. Il précise qu'aucun poste occupé par un titulaire ne sera supprimé.

Ensuite, il précise la signification de certains termes :

-BMP fait référence à des postes que le Rectorat peut remplir avec des titulaires ou des contractuels.

-CSD fait référence à des cours donnés par des professeurs du Lycée du Parc dans des établissements qui sont en déficit de personnel enseignant.

-CSR fait référence au service réciproque.

Ces dispositions ont été le sujet d'un vote positif en Commission Permanente.

M. Delolme intervient : il a reçu hier les documents sur les suppressions de poste pour toute la région du Rhône, et ils ne mentionnent que la suppression du poste d'Allemand et non celui de SVT. De plus la création d'un poste d'Espagnol a été confirmée.

Mme. Nachury demande si dans les matières comme la physique la grande disparité entre apports et besoins mènera à la création de postes.

M. Charpentier répond qu'en moyenne les professeurs ont 3,7 HSA, car il y a 111 heures à partager entre 30 enseignants.

M. Delolme souligne que la charge de travail d'un professeur de CPGE dépasse largement sa charge légale, et que donc les HSA sont très répandues en prépa.

M. Charpentier soumet l'Examen de la Dotation Globale Horaire au vote : il y a 21 voix pour et une abstention.

III – QUESTIONS FINANCIERES ET BUDGÉTAIRES

3.1-Dons de la fondation

M. le Proviseur dit qu'en trois ans 110 000€ ont été levés, et il y a eu deux campagnes de bourse ; cette année la campagne de bourse sera centrée autour des concours. Afin de contrer l'inertie administrative, 40 dossiers seront pris, et les bénéficiaires percevront 250€. Les éligibles seront informés clairement de leur situation et auront la certitude de percevoir cet argent, qu'ils pourront dépenser à leur aise. De plus, 27 000€ d'ouverture sociale sont légués au lycée chaque année, qui permettent de financer un voyage.

Le Proviseur soumet les donations de la fondation à l'approbation, et elles reçoivent 22 voix pour.

3.2-Sorties, voyages et échanges internationaux 2018

M. Charpentier présente les cinq propositions de voyage ; en particulier il attire l'attention sur le concert proposé par M. Bernardini, dont la conférence sur la non-violence avait profité d'un énorme succès. Pour son concert, des élèves viendront chanter sur scène ; Mme Blanchon et M. Balleste se chargent de les préparer.

M. Ponceblanc précise qu'il faudra être au minimum 100 élèves sur scène.

M. Delolme dit que tous les élèves ont aimé la conférence au lycée sur la non-violence, et qu'il avait observé une atmosphère entièrement positive sur le sujet.

M. Charpentier rappelle que le coût des accompagnateurs est toujours assuré par le lycée. Dans son optique d'ouverture à l'étranger le lycée encourage de plus en plus de voyages ; en 2017 les coûts de voyage étaient de 24000€, alors qu'ils étaient de 14000€ deux années auparavant. Or il n'y a plus de subventions pour aider dans ce domaine, le coût est supporté entièrement par le lycée et les familles.

Il passe au voyage à Washington, qui avait été présenté par Mme Lafitte pour faire découvrir les États-Unis aux élèves ; les voyages exigent un énorme travail de la part des professeurs et de l'intendance, et présentent une opportunité rare aux élèves. Il donne la parole à Mme Lafitte, en soulignant qu'il l'aurait invitée à ce conseil simplement en tant qu'organisatrice si elle ne représentait pas le corps professoral.

Mme Lafitte présente l'échange: les élèves logeront à Ellicott, à proximité de Washington, où ils visiteront les monuments de guerre et les effigies. Le voyage se terminera à New York pour examiner l'histoire de l'immigration, en passant par Ellis Island. Elle précise que les échanges sont très difficiles à monter, et remercie la Fondation pour son aide, qui ne fait que confirmer ses espoirs. Elle félicite aussi M. Ponceblanc pour ses efforts pour monter un voyage à New York, même s'ils ont échoué. Ces voyages sont des projets inter-langues, et se concerter pour les encourager permettra de faire de plus en plus de voyages peu chers et ainsi offrir aux élèves moins aisés des opportunités aussi rares (elle tient à préciser que l'établissement d'accueil à Ellicott coûte 27000€ par an).

M. Brolles demande pourquoi seulement douze élèves sont retenus pour ce voyage ; Mme Lafitte répond que c'est un échange, et que l'organisation est beaucoup plus difficile, étant donné qu'il faut respecter les vœux du professeur homologue aux États-Unis. D'ailleurs ce projet ne peut pas être annuel.

M. Ponceblanc dit que le voyage en Suède a créé des souvenirs très chers, et qu'il est important de se battre pour ces projets. Même avec un emploi du temps extrêmement chargé les élèves du voyage à Stockholm ont bénéficié d'une excellente dynamique de groupe. Il espère que ce sera pareil à Washington ; puisque c'est un échange de dialogue avec les autres élèves sera très bénéfique.

Mme Lafitte vient ensuite à l'accueil des élèves d'Ellicott : il y aura un séjour commun à Annecy avec les élèves français, puis à Paris, ce qui ne manquera pas de les encourager à revenir dans le futur.

M. Charpentier mentionne le partenariat avec Seven Oaks, actuellement en attente. Il travaille en ce moment pour communiquer avec des établissements russes, qui sont moins facilement accessibles. La visée primaire de ces voyages est l'ouverture culturelle, et même sociale.

M. Charpentier demande si l'un des administrateurs souhaite que les votes pour les voyages soient faits individuellement, mais ce n'est pas le cas.

M. Garbe intervient pour dire que 1400€ est hors prix pour les élèves en difficulté financière, et demande si une aide a été mise en place.

M. le Proviseur explique que la Fondation ne donnera pas plus de 3000€ en tout, mais ces élèves peuvent présenter un dossier au Lycée, et l'assistante sociale se chargera de l'examiner et d'en déterminer la pertinence. Il précise que peu sont refusés.

Le Proviseur soumet l'ensemble des voyages au vote, ils sont tous acceptés avec 22 voix pour.

3.3 - Contrats, conventions et marchés

M. Charpentier laisse la parole à M. Mouton, qui décrit les prochains contrats : un partenariat avec l'UGAP permettrait à l'entreprise de fournir l'énergie au lycée pour les 3 prochaines années. Ce contrat vise tous les lycées de la Région.

D'autre part, l'intendance du Lycée du Parc s'engage à gérer les finances de 8 autres établissements. Ceci permettra d'établir des liens entre les proviseurs des différentes écoles et assurer la limpidité des actions de l'agence comptable. M. Mouton précise qu'il présentera ce projet dans les autres lycées et collèges dans les jours à venir.

Ceci ne suscite aucune remarque.

Les contrats soumis au vote individuellement, sont tous acceptés à l'unanimité.

Ensuite, M. Charpentier présente Mme Rude, qui parle de l'organisation des concours.

Mme Rude décrit la convention qui dure depuis une dizaine d'années avec Aroeven, qui assure deux formations avec deux burals. Ça a été entièrement satisfaisant pour le moment.

La convention ne suscite aucune remarque.

M. le Proviseur la soumet au vote, qui est unanimement positif.

Ensuite Mme Rude mentionne Ecricome, Agro-véto, BCE et ESITC, les banques de concours avec lesquelles des conventions sont signées ; entre autre cela présente un avantage pour les élèves, qui pourront passer ces concours au Lycée. Ces banques privées sont à distinguer des concours nationaux comme X/ENS.

M. le Proviseur tient à remercier Mme Rude pour le grand travail qu'elle a effectué.

En termes d'organisation, les salles de cours serviront comme salles de concours. L'idée de mettre des tentes dans la grande cour avait été examinée, mais elle présente trop de risques logistiques.

Mme Rude intervient pour remarquer que M. Berger-Poullat a effectué un travail d'orfèvre pour que tous les cours et colles puissent être maintenus durant cette période.

M. le Proviseur présente les quatre conventions de concours au vote. Elles sont acceptées à l'unanimité.

IV – INFORMATIONS DIVERSES

4.1-Organisation des concours et ouverture durant les congés scolaires de Printemps

Mme Rude dit que l'internat restera ouvert pendant les concours, qui tombent en période de vacances scolaires. Le réfectoire sera fermé pendant la deuxième semaine, mais des repas seront assurés, ce pour quoi Mme Rude remercie les agents. De plus, le transport à Écully pour la banque de concours Mines-Ponts et Centrale sera assurée par le bural Taupe, et des agents qui vivent souvent loin viendront en avance pour assurer que les élèves puissent être à l'heure.

4.2-Calendarier de fin d'année et de rentrée

M. Charpentier passe aux dates de rentrée, et fait la liste des différentes reprises de fonction des organes du Lycée.

Mme Ruby demande confirmation que le courrier sera interrompu à la loge entre le 20 juillet et le 23 août ; M. Charpentier confirme cela, et précise que le courrier sera assuré de façon informelle durant cette période.

Ensuite Mme Ruby demande si la Salle des Actes n'est pas trop petite pour accueillir les nouveaux internes de la réussite et leurs familles ; après discussion M. Charpentier dit que ça aura lieu dans l'amphithéâtre.

M. Charpentier fait le compte-rendu de l'alerte attentat simulé ; la régularité de l'exercice est cruciale pour que de bons réflexes soient institués. Deux élèves ont paniqué pendant l'exercice, un problème qui peut être réglé par la répétition de ces exercices.

M. Delolme attire l'attention sur les alarmes du gymnase, qui sont quasiment inaudibles. De plus, la piscine utilise du monochlore, qui est létal, et l'alarme est trop loin de la piscine pour prévenir une éventuelle intoxication. La réciproque est vraie : l'alarme du gymnase n'est pas audible depuis le lycée.

Ensuite M. Charpentier aborde le sujet de Parcoursup. Sous l'utilisation de APB, le lycée du Parc recevait 10 000 candidatures post-Bac, ce qui représente le tiers des candidatures de l'Académie de Lyon. L'année dernière, ce chiffre avait monté à 14 000 candidatures. Parcoursup est en train de récolter les candidatures de cette année, qui aux dernières nouvelles s'élevaient à 15 000. Le Lycée du Parc ne ressentira aucune différence notable au niveau de l'organisation puisque Parcoursup se modèle sur le système des CPGE pour présenter des candidatures ; c'est surtout à l'université que la logistique doit changer.

M. Delolme regrette que les appréciations sur Parcoursup soient mises sous forme de compétences.

M. Eyraud reporte ensuite que l'initiative d'avoir deux professeurs principaux en terminale a très bien aboutie. De plus, plusieurs présentations de métiers ont eu lieu avant l'ouverture de Parcoursup qui se sont très bien déroulées. Presque tous les élèves sont inscrits et ont fait au moins un vœu. Il mentionne le fait que certains élèves sont déjà acceptés dans des écoles de commerce hors Parcoursup.

M. Charpentier s'excuse de devoir accélérer le rythme de la séance. Il rappelle qu'une œuvre d'art venue du MAC sera exposée prochainement au lycée grâce aux efforts de Mme Lasfargue, et il espère que cela contribuera au rayonnement du lycée.

Mme Lasfargue souligne que cette initiative est à but informatif, et les élèves sont chargés de présenter l'œuvre, par exemple à des élèves de maternelle qui viendront la visiter.

M. le Proviseur parle ensuite du projet de création d'une CPGE en Guinée, dont le gouvernement souhaite redynamiser l'élite. Plusieurs enseignants s'y sont déjà rendus, pour amorcer le projet.

Il se pourrait que le Lycée du Parc accueille un ou deux élèves guinéens, mais pour cela il faut que les autorités guinéennes déterminent un moyen de sélection académique de ces élèves.

La date du Baccalauréat est fixée au 18 juin ; la date du prochain Conseil d'administration est le 3 avril.

M. le Proviseur laisse la parole au CVL pour parler de son projet d'espace vert.

M. Ponceblanc se charge de décrire le projet : la Cour Sud abrite des filets de Badminton qui se dégradent progressivement, et sont rarement utilisés officiellement, ce que confirme M. Delolme. Le projet est de réaménager cet espace en y installant des bacs de bambous, que les élèves se chargeraient de fabriquer. Ils ont déjà contacté une scierie bourguignonne pour la découpe du bois, et ont fait attention aux normes de sécurité. En faisant le bilan des coûts le projet coûterait en tout 700€, somme que le CVL demande au lycée.

Mme Barrere intervient pour dire que les internes du lycée utilisent les filets les soirs, donc il faudra relocaliser les filets pour ne pas interrompre leur pratique.

M. Segretain prévient les représentants du CVL que le bambou requiert un arrosage important, qui devra être assuré même pendant les vacances scolaires.

M. Gomez dit que les bacs devront être mobiles, car l'état des eaux est inconnu et il faudra pouvoir faire des réparations.

Mme Nachury félicite la minutie de l'élaboration du projet, mais rajoute qu'il faudra des avis extérieurs, en particulier sur la sécurité. Elle souligne aussi que l'entretien quotidien devra être assuré.

M. Charpentier commence par féliciter les efforts du CVL. Plusieurs problèmes se présentent : le projet a été présenté il n'y a que 3 jours. Il faut comme cela a été mentionné assurer la maintenance pendant les périodes de vacances. De plus, il faut vérifier si ces bacs s'inscriront esthétiquement dans la cour ; M. Delolme rajoute à ça que les bambous ne devront pas bloquer la vue, ou empêcher l'accès des pompiers. M. Charpentier dit que l'administration est prête à investir encore plus, à condition que le projet soit abouti et digne du Lycée du Parc.

IV – QUESTIONS DIVERSES

M. Charpentier vient aux questions diverses : il y en a quatre présentées par les parents d'élèves :

La photo de classe sera lundi 12 mars. Les élèves et Mme Barrere confirment que ça a été réglé avec les enseignants. M. Charpentier dit que le lycée est chargé d'informer les élèves, mais que les parents ne font pas partie de la discussion. L'information passe par les professeurs et les panneaux d'affichage. Mme Barrere assure que tous les enseignants ont confirmé qu'ils ont communiqué la date aux élèves, et les écrans d'affichage rendent l'information très explicite. M. Ponceblanc suggère que les enseignants pourraient envoyer un mail pendant le weekend pour s'assurer que les élèves sont bien au courant. Sinon il confirme que les élèves sont au courant, et que la date ne pose aucun problème, à part pour certains élèves qui sortent de cours de natation, qui ne voudraient pas avoir les cheveux mouillés sur leur photo.

Sur ce, la nouvelle question sur le bal des Terminales est présentée :

Mme Barrere corrige: l'année dernière le bal avait coûté 6€. 2€ ont été rajoutés pour couvrir le prix des t-shirts. M. Ponceblanc rajoute que pour encourager l'achat des pulls de lycée il avait été proposé de vendre à 3€ la place à quelqu'un ayant déjà acheté un pull ; ces pulls permettent aux élèves de Second cycle d'avoir les mêmes symboles que les élèves de CPGE.

La troisième question concerne la date de diffusion des manuels scolaires.

M. Delolme dit que les professeurs ont la liberté pédagogique de demander un manuel spécifique s'il est mieux adapté à leur cours. M. le Proviseur rappelle les règles : 5 ans de vie et date limite des listes arrêtée le 1^{er} juin.

Quatrième question

M. Eyraud dit que le Baccalauréat commençant le 18 juin, les cours s'arrêtent le samedi 16 ; les professeurs organisent des séances de révision à leur aise pour les élèves.

M. Charpentier demande si toutes les questions ont été répondues.

M. Brolles demande s'il y a eu plus d'informations sur la réforme lycéenne et les modifications apportées au programme de seconde. M. Eyraud répond que pas grand-chose n'a changé depuis la dernière fois : un examen centré sur le Français et les mathématiques permettra de trier les élèves afin de mieux répondre à leurs besoins ; des aménagements sont prévus pour l'expression écrite et orale. De plus, 54 heures par an seront consacrées à l'orientation.

M. Delolme dit que les informations sont sur le site du Ministère, et que la plupart des informations leur sont parvenues par le biais du dossier de presse.

L'ordre du jour est épuisé à 11 :53, la séance est levée.

Matthew Tyson,

Secrétaire de séance



Pascal Charpentier,

Proviseur du Lycée du Parc

